

Évaluation des élèves dans la classe

EN RÉSUMÉ

Une majorité des pays de l'OCDE affirme le principe de la liberté pédagogique des enseignants. Cependant le **développement de nouvelles normes** (des programmes scolaires formulés en objectifs pédagogiques ou en standards avec des recommandations concrètes sur les pratiques d'évaluation) a **progressivement encadré l'activité évaluative des enseignants dans la classe et dans les établissements.**

Cette multiplication des normes a conduit à des modalités d'évaluation, imposées aux enseignants, très diverses selon les pays. Le rapport du Cnesco a apporté un regard scientifique, appuyé par l'expertise de chercheurs internationaux, et une méthodologie propre en identifiant des critères précis de **comparaison de politiques d'évaluation des élèves par des enseignants dans la classe.**

CHIFFRES CLÉS

- En France, moins de 20 % des enseignants de collège déclarent demander régulièrement à leurs élèves de s'évaluer eux-mêmes, contre 70 % des enseignants anglais (TALIS 2013).
- En France, au collège, les pratiques de collaboration en matière d'évaluation des élèves concernent 80 % des enseignants (TALIS 2013).
- En revanche, en Australie, en Suède ou en Angleterre, seuls quelque 5 % des enseignants déclarent ne pas collaborer en matière d'évaluation (TALIS 2013).

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE

- 1** Dans les pays de l'OCDE, les réglementations nationales en matière d'évaluation des élèves sont de plus en plus contraignantes
 - Depuis plus de 30 ans, la liberté pédagogique des enseignants s'est trouvée progressivement encadrée par des réglementations qui se sont multipliées.
 - L'apparition de nouvelles normes d'évaluation a conduit à une diversification des modalités d'évaluation imposées aux enseignants.
- 2** Dans chaque pays, la vision politique de l'école conditionne le système d'évaluation des élèves dans la classe
 - Certains pays nordiques, comme la Finlande, la Suède ou le Danemark, ont supprimé les notes, notamment au primaire. L'interdiction des notes ne signifie pas un moindre encadrement du travail d'évaluation de l'enseignant. Au contraire, souvent, les bilans qualitatifs des élèves sont plus étoffés.
 - D'autres pays, comme la Suède, ont remplacé la notation chiffrée par une évaluation en niveau de performance (par exemple par lettres).
 - La suppression des notes suscite des débats nationaux et la réglementation en la matière peut évoluer en fonction des alternatives politiques.

3 Des pratiques enseignantes qui soulèvent l'importance de la formation en matière d'évaluation des élèves et de la collaboration entre enseignants

■ Dans les pays de l'OCDE, l'enquête TALIS 2013 met en évidence une variété de modalités d'évaluation. Certaines innovations, comme l'auto-évaluation des élèves ou la constitution de portfolios ont particulièrement pénétré les classes du collège grâce à la formation continue. Ces innovations sont encore peu développées en France.

■ La pratique de la collaboration entre enseignants est moins fréquente en France que dans les autres pays de l'OCDE. Dans certains pays, comme l'Australie, la Suède et l'Angleterre, les politiques nationales recommandent fortement aux enseignants d'échanger pour créer des outils locaux d'enseignement (progressions scolaires et outils d'évaluation pour chacun des établissements).

Le regard vers l'international

Le Danemark a supprimé les notes au primaire. Cependant, il impose la rédaction, par l'enseignant, d'une évaluation individuelle de l'élève : l'enseignant y consigne les forces et les faiblesses scolaires de l'élève, un bilan de son développement psychologique et social, et les objectifs pédagogiques.

La Corée du Sud et le Québec notent leurs élèves sur 100.

L'Angleterre note ses élèves sur une échelle en lettres allant de A à G. Elle a récemment étendu son échelle de notation en rajoutant le niveau A* (« Excellent ») pour lutter contre l'inflation des notes A (« Très Bien ») et permettre à ses universités prestigieuses (Oxford, Cambridge, etc.) de recruter les élèves les plus talentueux.

L'opération du Cnesco

UN RAPPORT SCIENTIFIQUE

À l'occasion de la Conférence nationale sur l'évaluation des élèves, en décembre 2014, lancée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Cnesco a été sollicité pour rédiger un rapport scientifique présentant une comparaison internationale des évaluations des élèves dans la classe.

DES RESSOURCES RICHES

■ 1 rapport scientifique d'évaluation :
L'évaluation des élèves par les enseignants dans la classe et les établissements : réglementation et pratiques, Cnesco (décembre 2014)

DIFFUSION

■ 1 dossier de ressources sur la thématique (décembre 2014).

Pour consulter le dossier complet : www.cnesco.fr/publications/evaluation/